

**1COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER
VIVIENNE-GAILLON
16.01.2017**

Liste de présence :

<i>Collège I</i>		<i>Collège II</i>	
Hélène DE BARMON	Oui	Christine VOS	Excusée
		Gilles DEJEAN DE LA BATIE	Excusé
Sandrine WANTEN	Non	Marie-Laure THIERRY	Oui
Marielle KHAKHOULIA	Non	Catherine DUVERNET	Non
Anne-Sophie JELIC	Oui		
Delphine HENNER	Oui		
Franck BOYER	Oui		
Géraldine WOLF	Excusée		
Michel GENDROT	Excusé		
Pascal MUNIER	Excusé		
Edouard WOLF	Oui	<i>Collège III</i>	
Rafael-MANDUJANO ORTIZ	Excusé	Bruno CHARPENTIER	Oui
Emmanuel FARAUS	Non	Olivia HICKS-GARCIA	OUI
		Brice ALZON	Non

Suppléants : Stéphane LEULLIER

Étaient également présents : Véronique LEVIEUX, Olivier MAILLEBUAU, Maxime DES GAYETS, Jean-Paul MAUREL

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2. RENOUELEMENT DU COLLÈGE 2

Maxime DES GAYETS rappelle que cette question est en discussion dans le cadre de la refonte de la charte des Conseils de quartier. Une des pistes de réflexion serait l'application des mêmes règles que le collège « habitants », notamment en cas d'absences multiples.

Spécifiquement sur le quartier Vivienne-Gaillon, les acteurs associatifs sont moins bien identifiés par rapport aux deux autres quartiers. Bien entendu, tout cela se fait en toute transparence devant le Conseil de quartier.

3. SOUTIEN DE CONSEIL DE QUARTIER AU PROJET DE LA POURSUITE DE LA RÉFECTION DE

LA FONTAINE LOUVOIS

Dans la continuation de la première étape de réfection de cette fontaine classée, l'association en charge de sa gestion compte déposer un projet dans le cadre du budget participatif parisien 2017 même si l'estimation des travaux qui restent à faire (nettoyage, révision de l'installation électrique ou de l'étage supérieur de la fontaine) est dans un premier temps approximative. Ce projet sera déposé avant le 21.02 avec le soutien du Conseil de quartier.

4. VIGNETTES CRIT'AIR

Bruno CHARPENTIER rappelle que la mise en place des ces vignettes a été faite pour éviter la circulation alternée. Elle coûte 4,18€ et elle peut être achetée sur le site : www.certificat-air.gouv.fr. Sur 600.000 voitures enregistrées à Paris, 500.000 vignettes ont déjà été commandées.

Suite à une question de la salle, il est précisé qu'il y aura des contrôles humains tant que la vidéo-verbalisation n'est pas mise en place.

Jean-Paul MAUREL précise qu'il y a déjà des caméras aux feux rouges et que dans le 2^e arrondissement il y en a une placée au croisement des rues du 4 septembre et Richelieu.

Une personne de la salle fait remarquer qu'il y a beaucoup de personnes qui grillent les feux rouges, notamment des cyclistes.

A une question concernant les capteurs de pollution dans l'arrondissement, il est précisé qu'il y a un capteur avenue de l'Opéra.

5. SITUATION DE LA TERRASSE DU RESTAURANT « LA FONTAINE GAILLON »

Le restaurant a installé une terrasse et une tente qui rendent la fontaine invisible. Hélène de Barmon indique avoir eu communication de l'arrêté autorisant la terrasse et avoir constaté que celui-ci n'est pas respecté sur de nombreux points :

- Non-respect d'un passage de 2 mètres face à la fontaine pour laisser l'accès aux piétons. Cet accès est barré par le pupitre du maitre d'hôtel
- Non-respect d'un passage de 3 mètres devant la fontaine et de l'interdiction de mettre quelque installation que ce soit le long de la façade de l'immeuble
- Interdiction de plantes en bac faisant plus de 1,30 m de haut.

Elle regrette que le non-respect des arrêtés de terrasses soit de fait toléré par l'administration parisienne jusqu'à ce que les débordements deviennent inacceptables, ce qui est le cas avec la tente installée par le restaurant « la Fontaine Gaillon ». Elle a le sentiment que ce faisant les exploitants opposent un droit acquis lorsque l'on essaye enfin de faire respecter la réglementation.

Bruno CHARPENTIER déplore ces débordements excessifs et précise que l'autorisation de la terrasse est donnée pour un an et qu'elle est renouvelable.

Jean-Paul MAUREL précise que la mairie d'arrondissement donne des avis et la décision finale appartient à l'Hôtel de Ville. Il n'y a pas malheureusement suffisamment d'agents de la Ville pour effectuer des contrôles réguliers.

Anne-Sophie JELIC considère qu'il y a des établissements qui ne sont jamais contrôlés et d'autres qui le sont souvent.

Hélène DE BARMON précise que le gérant souhaite la rencontrer pour expliquer sa démarche et trouver une solution. Pour autant, dans la mesure où en tant que représentante du conseil de quartier elle ne dispose d'aucun moyen d'action, elle indique être très réservée sur une telle rencontre et souhaiterait que ce sujet soit réglé par les élus et par les services de la Ville dans le respect de la réglementation.

Olivier MAILLEBUAU précise à son tour que les bacs des déchets et les plots rouges ont déjà été enlevés.

8. DIVERS

Une question concernant le chauffage urbain (CPCU) est posée par Stéphane LEULLIER. L'abonnement de celui-ci a augmenté de 4% et le prix du combustible a quant à lui augmenté de 10%, alors qu'on aurait pu s'attendre à une répercussion sur les prix du passage de la TVA à un taux réduit de 5,5%.

Bruno CHARPENTIER explique que la TVA a été baissée en fonction de l'origine des énergies utilisées qui doivent être à 50% (ou plus) renouvelables. Une réunion spécifique aura lieu à l'Hôtel de Ville le 22 février. Il propose de nous informer et d'inviter si besoin des représentants des services techniques pour la prochaine réunion du Conseil de quartier.

Hélène DE BARMON a remarqué que la colonne à verre située au carrefour des rues Richelieu et Louvois avait débordé le week-end de la réouverture de la BNF (site Richelieu)

Olivier MAILLEBUAU explique qu'il y a eu quelques soucis concernant la collecte pour ce week-end précis. Il y a eu des verbalisations des professionnels qui avaient déporté leur verre à cet endroit au lieu d'utiliser les récipients spécifiques à leur disposition. Il y aura un changement du système de collecte dans la rue de Richelieu.

Delphine HENNER a remarqué que dans le Trilib' de la rue Feydeau il y a des apports de cartons mais déposés à côté du dispositif.

Franck BOYER a constaté la même situation dans le passage Choiseul et dans la rue Dalayrac.

Olivier MAILLEBUAU précise que 1/5 des dépôts dans la rue Dalayrac ont été reportés dans le Trilib'. En ce qui concerne la rue Feydeau, la volumétrie du passage est contenue dans les bacs des commerçants. Le Trilib' est vidé tous les jours par Eco-emballages. Il y a un système de sonde à l'intérieur pour avertir du remplissage. Il est même prévu un dispositif qui fera baisser de 5% le bruit du verre jeté (en cours d'expérimentation)

Franck BOYER a remarqué que le marcheur de la rue Menars est cassé. Il revient également sur la réunion publique consacrée à la rue des petits champs et évoque un possible changement de sens de circulation de la rue de Richelieu dans la partie du 1er arrondissement

Les représentants de la mairie, Jean-Paul MAUREL et Bruno CHARPENTIER confirment qu'il n'y aura pas de changement de sens de circulation. Il y aura en revanche des arceaux de vélos posés dans la rue Colbert (en vue de sa piétonisation complète) et dans tout le quartier. A terme, il y aura 300 places de vélos et 400 places pour les deux roues dans tout l'arrondissement.

Le projet des lanternes du budget participatif 2015 sera mis en place avant le printemps rue du Mail.

Prochaine réunion du Conseil de quartier le 13.03.2017 à 20 heures en mairie d'arrondissement.